

Démarches partenariales et gouvernance à l'échelle locale



Environ 30 Schémas de Cohérence Territoriale en Provence Alpes Côte d'Azur

Pour chaque Scot des enjeux Eau de différentes natures

Santé qui recouvre les aspects pollutions pesticides, substances dangereuses, protection des captages pour l'alimentation en eau potable, qualité des nappes

Patrimonial qui recouvre les milieux remarquables, réservoirs biologiques, cours d'eau en très bon état ou à protéger pour les poissons migrateurs nappes d'enjeu régional à protéger pour les générations futures,

Vis à vis de la lutte contre les inondations, pour préserver les cours d'eau de trop d'artificialisation,

Disponibilité de la ressource selon les secteurs où l'eau est présente ou en situation de déséquilibre

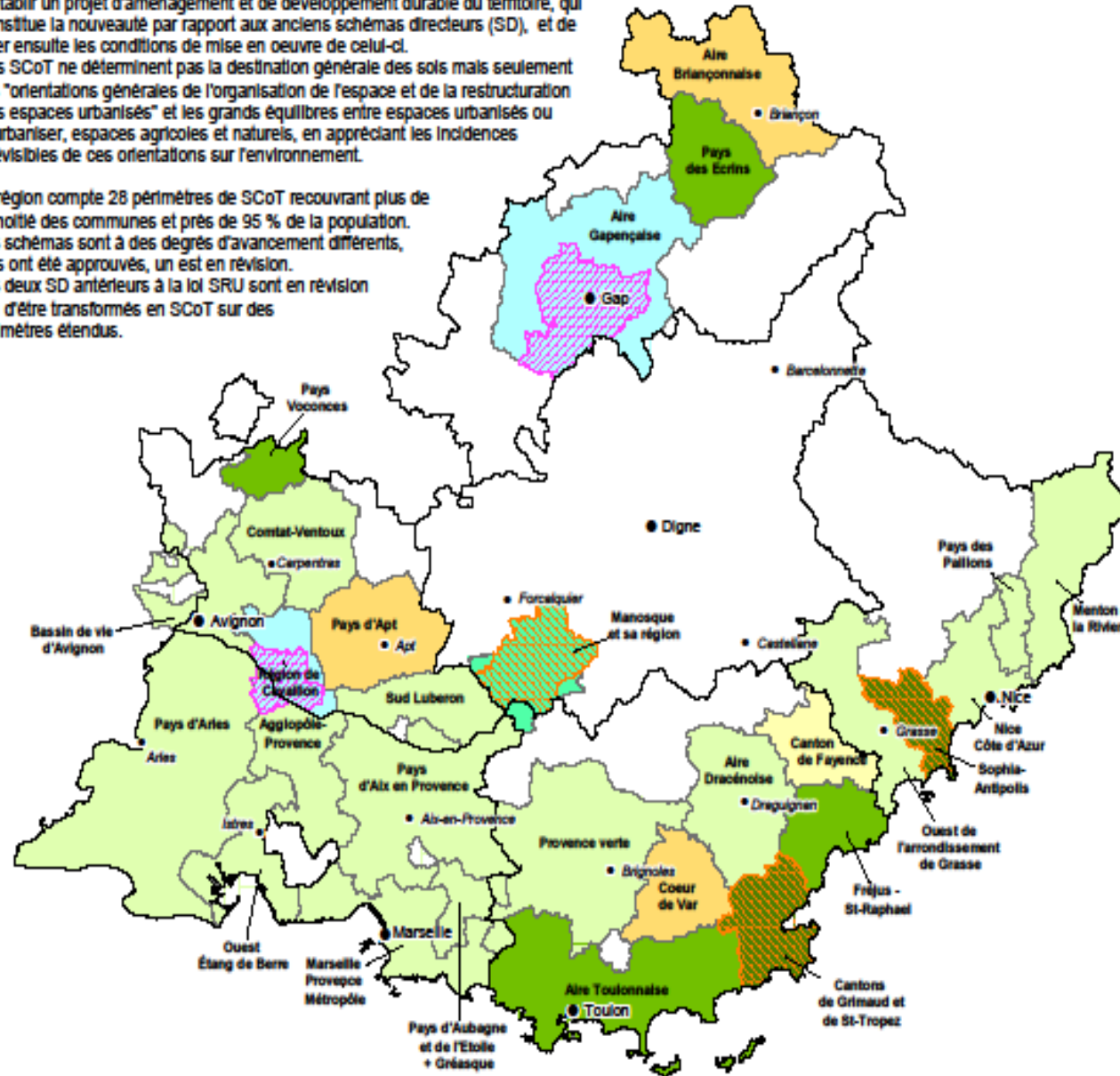
Mer et littoral, selon le degré de pressions qui s'exercent sur les secteurs de biocénoses remarquables

Schémas de cohérence territoriale (SCoT) et schémas directeurs (SD)

Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Selon les termes de l'article L.122-1 du code de l'urbanisme, les SCoT ont pour objet d'établir un projet d'aménagement et de développement durable du territoire, qui constitue la nouveauté par rapport aux anciens schémas directeurs (SD), et de fixer ensuite les conditions de mise en oeuvre de celui-ci. Les SCoT ne déterminent pas la destination générale des sols mais seulement les "orientations générales de l'organisation de l'espace et de la restructuration des espaces urbanisés" et les grands équilibres entre espaces urbanisés ou à urbaniser, espaces agricoles et naturels, en appréciant les incidences prévisibles de ces orientations sur l'environnement.

La région compte 28 périmètres de SCoT recouvrant plus de la moitié des communes et près de 95 % de la population. Les schémas sont à des degrés d'avancement différents, trois ont été approuvés, un est en révision. Les deux SD antérieurs à la loi SRU sont en révision afin d'être transformés en SCoT sur des périmètres étendus.



Schémas en vigueur

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) (3)
- Schémas directeurs (SD) (2)

Etat d'avancement au 1er janvier 2009

- Périmètre du SCoT arrêté (1)
- Etablissement public support du SCoT créé (3)
- SCoT en élaboration: délibération prise (15)
- SCoT en élaboration: projet arrêté (4)
- SCoT approuvé (2)
- SD en révision: délibération prise (2)
- SCoT en révision: délibération prise (1)

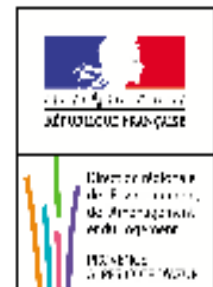
● Préfecture ● Sous-préfecture

--- Limites de département

0 75 km

Réglementation
 Les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) ont été créés par la loi "Solidarité et Renouveau Urbain" (SRU) du 13 décembre 2000.

Rôle de la DREAL
 En collaboration avec les DDT(M), la DREAL est associée à l'élaboration des SCoT, notamment lors de la rédaction du Porter à Connaissance et des avis de l'Etat. La DREAL participe à l'élaboration de l'avis du Préfet de département, autorité environnementale.



validité de la carte : Décembre 2009
 © IGN ScCaro © - © DREAL PACA Réalisation : AMV
 Source : MEEDDM / DGALN

Veuillez noter site Internet : www.paca.developpement-durable.gouv.fr

Situation en PACA

- 4 **SCOT approuvés** (aire toulonnaise, pays vauconces, Cantons grimaud, Sophia Antipolis)
- 1 **en révision** (Manosque et sa région)
- 16 **en cours d'élaboration**
- 5 **arrêtés** (Fréjus St Raphaël, bassin de Vie d'Avignon, Paillons, Ecrins, Riviera)
- 2 **en projet** (Coeur de var, Aire gapençaise)

SCOT	Département	phase du SCOT	Politiques partenariales "eau" sur le territoire du SCOT (sages, contrats)	Enjeu "Pollution"	Enjeu "Préservation patrimoniale"	Enjeu "Gestion de la ressource en eau"
SCOT de l'Aire toulonnaise	83	approuvé	oui	élevé	élevé	élevé
SCOT Provence verte	83	en cours	oui	élevé	élevé	moyen
SCOT Draguignan	83	en cours	oui	limité	élevé	élevé
SCOT Coeur de Var	83	en projet	oui	moyen	élevé	élevé
SCOT Cantons de Grimaud et de St-Tropez	83	approuvé	oui	moyen	moyen	élevé
SCOT Fréjus - St-Raphael	83	arrêté	oui	limité	moyen	élevé
SCOT du Canton de Fayence	83	en cours	oui	limité	élevé	moyen

SCOT	Département	phase du SCOT	Politiques partenariales "eau" sur le territoire du SCOT (sages, contrats)	Enjeu "Pollution"	Enjeu "Préservation patrimoniale"	Enjeu "Gestion de la ressource en eau"
SCOT du Comtat-Ventoux	84	en cours	oui	élevé	élevé	élevé
SCOT du Pays d'Apt	84	en cours	oui	élevé	élevé	élevé
SCOT du Bassin de vie d'Avignon	84	arrêté	oui	élevé	élevé	élevé
SCOT de Cavillon/Coustellet/Isle sur Sorgue	84	en cours	oui	moyen	élevé	élevé
SCOT du Pays Voconces	84	approuvé	oui	moyen	moyen	élevé
SCOT Sud Luberon	84	en cours	oui	limité	élevé	limité

SCOT	Département	phase du SCOT	Politiques partenariales "eau" sur le territoire du SCOT (sages, contrats)	Enjeu "Pollution"	Enjeu "Préservation patrimoniale"	Enjeu "Gestion de la ressource en eau"
SCOT Pays d'Aix en Provence	13	en cours	oui	élevé	élevé	limité
SCOT de la communauté d'agglomération Agglopôle-Provence	13	en cours	oui	élevé	moyen	limité
SCOT de la CA Pays Aubagne et Etoile	13	en cours	oui	moyen	élevé	limité
SCOT CA de l'Ouest EB et SAN du Nord-Ouest de EB	13	en cours	oui	moyen	moyen	limité
SCOT de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole	13	en cours	oui	moyen	moyen	limité
SCOT Pays d'Arles	13	en cours	oui	limité	moyen	limité

SCOT	Département	phase du SCOT	Politiques partenariales "eau" sur le territoire du SCOT (sages, contrats)	Enjeu "Pollution"	Enjeu "Préservation patrimoniale"	Enjeu "Gestion de la ressource en eau"
SCOT Ouest de l'arrondissement de Grasse	6	en cours	oui	moyen	élevé	moyen
SCOT Sophia- Antipolis	6	approuvé	oui	moyen	élevé	moyen
SCOT de Nice Côte d'Azur	6	en cours	oui	limité	élevé	moyen
SCOT du pays des PAILLONS	6	arrêté	oui	limité	élevé	limité
SCOT de Menton et de la Riviera	6	arrêté	oui	limité	élevé	limité

SCOT	Département	phase du SCOT	Politiques partenariales "eau" sur le territoire du SCOT (saqes, contrats)	Enjeu "Pollution"	Enjeu "Préservation patrimoniale"	Enjeu "Gestion de la ressource en eau"
SD Aire gapençaise	5	en cours	oui	moyen	élevé	moyen
SCOT Aire Briançonnaise	5	en projet	oui	limité	moyen	limité
SCOT du Pays des Ecrins	5	arrêté	non	limité	moyen	limité

SCOT	Département	phase du SCOT	Politiques partenariales "eau" sur le territoire du SCOT (saqes, contrats)	Enjeu "Pollution"	Enjeu "Préservation patrimoniale"	Enjeu "Gestion de la ressource en eau"
SCOT Manosque et sa région	4	en révision	oui	élevé	moyen	moyen

Quel porter à connaissance du SDAGE à l'échelle d'un SCOT

Pour mieux prendre en compte les enjeux de l'eau, quelques éléments cartographiques disponibles :

Cartes **d'état des masses d'eau** superficielles et souterraines

Cartes **d'échéance d'atteinte du bon état** des masses d'eau superficielles et souterraines

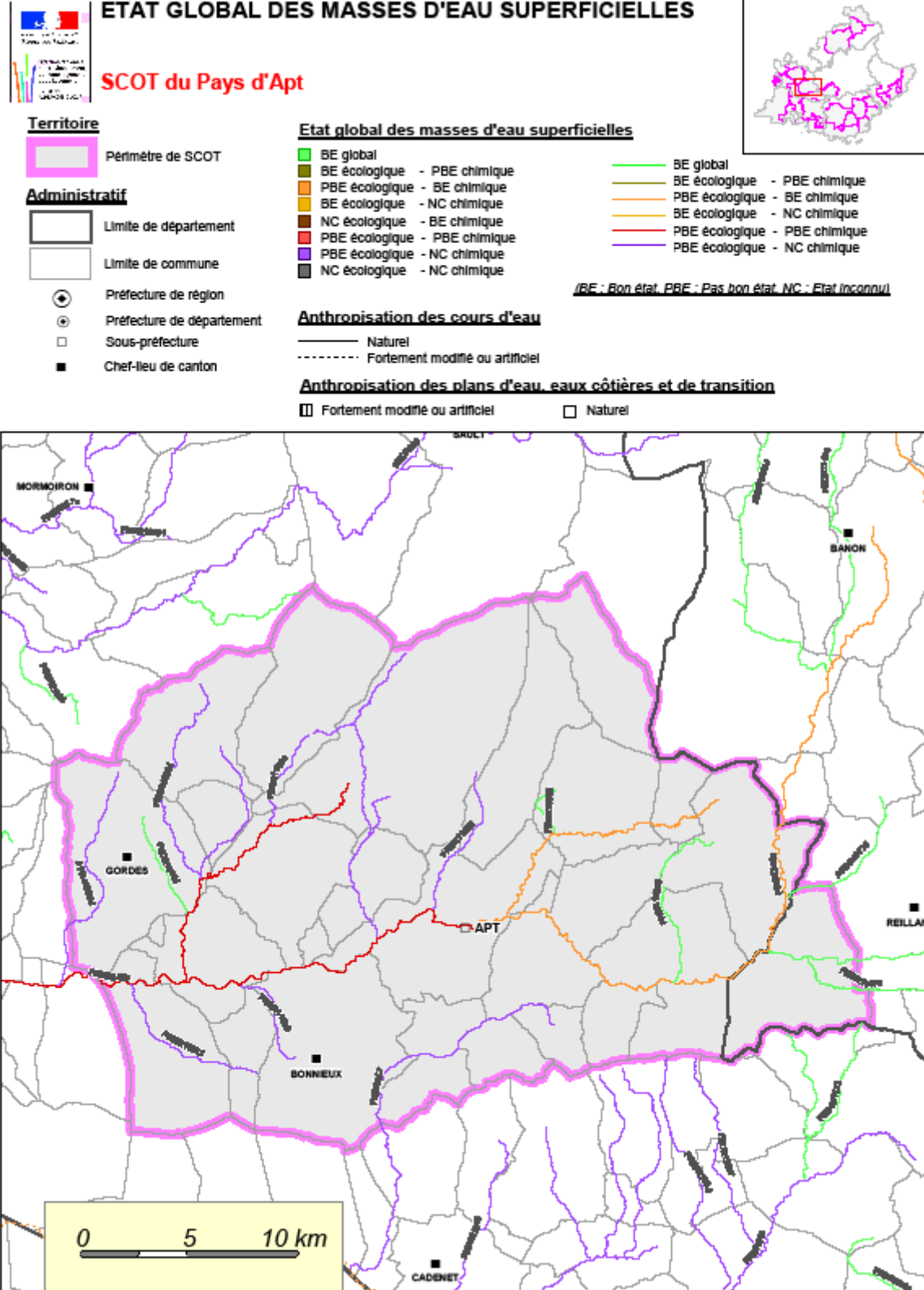
Cartes des **secteurs patrimoniaux**: réservoirs biologiques, ressources majeures AEP, zones à enjeu « migrants »

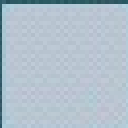
Cartes des **problèmes** ciblés par le PdM sur les masses d'eau superficielles

En complément des informations spécifiques : pour chaque problème le linéaire des masses du territoire du SCOT concernées par le problème...

Pour mieux prendre en compte les enjeux de l'eau, quelques éléments cartographiques disponibles :

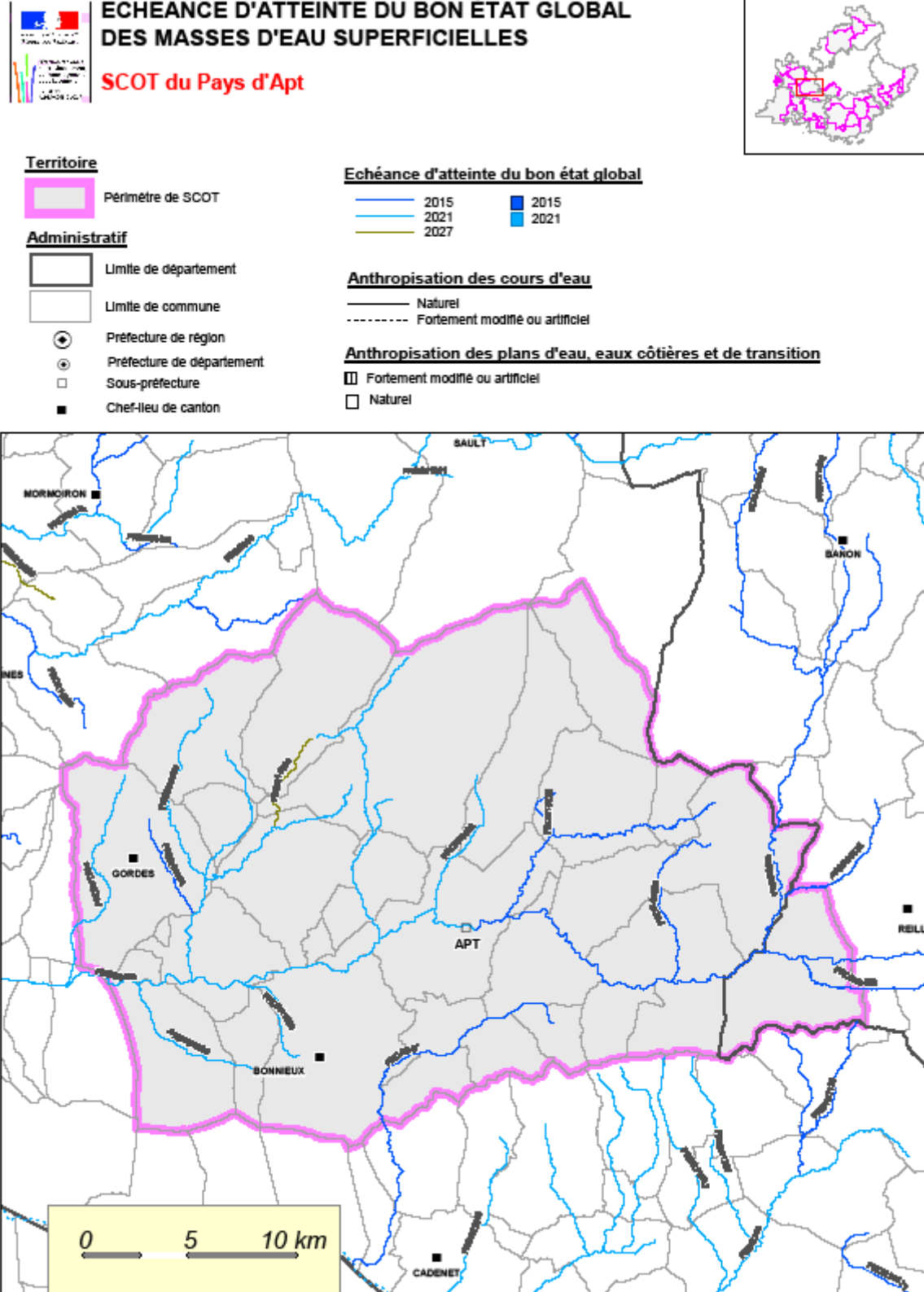
Cartes d'état des masses d'eau superficielles et souterraines

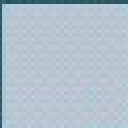




Pour mieux prendre en compte les enjeux de l'eau, quelques éléments cartographiques disponibles :

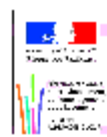
Cartes d'échéance d'atteinte du bon état des masses d'eau superficielles et souterraines





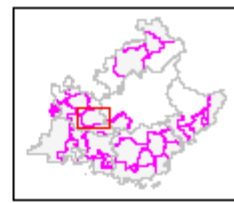
Pour mieux prendre en compte les enjeux de l'eau, quelques éléments cartographiques disponibles :

Cartes d'échéance d'atteinte du bon état des masses d'eau superficielles et souterraines



ECHÉANCE D'ATTEINTE DU BON ÉTAT GLOBAL DES MASSES D'EAU SOUTERRAINES

SCOT du Pays d'Apt



Territoire

Périmètre de SCOT

Administratif

Limite de département

Limite de commune

Préfecture de région

Préfecture de département

Sous-préfecture

Chef-lieu de canton

Echéance d'atteinte du bon état global des masses d'eau souterraines

Niveau 0

2015

2021

2027

Obj moins strict

Niveau -1

2015

2021

Niveau -2

2015

Anthropisation des cours d'eau

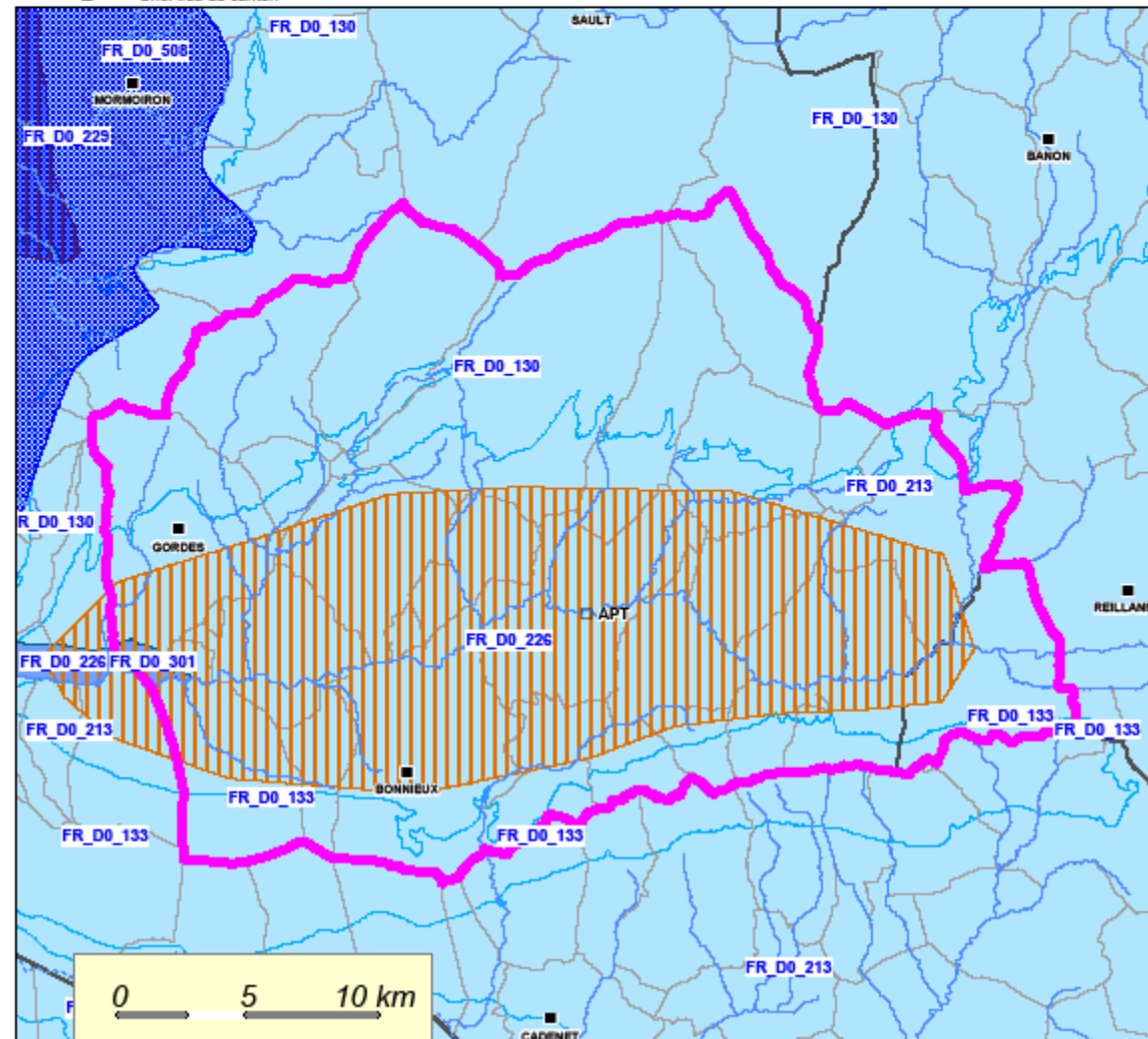
Naturel

Fortement modifié ou artificiel

Anthropisation des plans d'eau, eaux côtières et de transition

Naturel

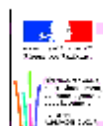
Fortement modifié ou artificiel



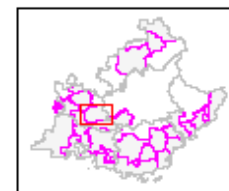
Pour mieux prendre en compte les enjeux de l'eau, quelques éléments cartographiques disponibles :

Cartes des **secteurs patrimoniaux** : réservoirs biologiques, ressources majeures AEP, zones à enjeu « migrants »

RÉSERVOIRS BIOLOGIQUES



SCOT du Pays d'Apt



Territoire

Périmètre de SCOT

Administratif

Limite de département

Limite de commune

Préfecture de région

Préfecture de département

Sous-préfecture

Chef-lieu de canton

Réservoirs biologiques

Anthropisation des cours d'eau

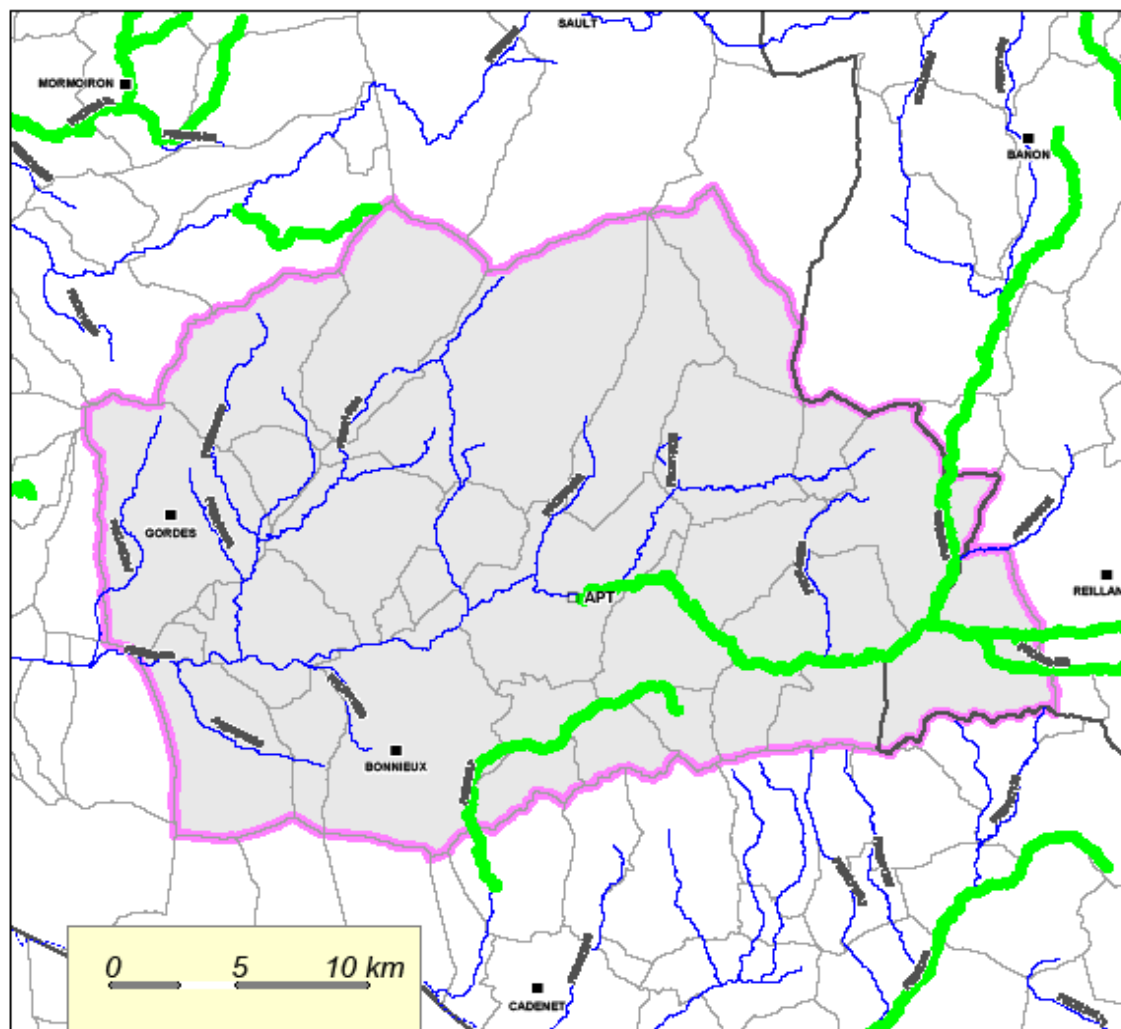
Naturel

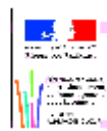
Fortement modifié ou artificiel

Anthropisation des plans d'eau, eaux côtières et de transition

naturel

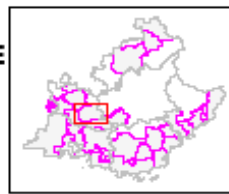
Fortement modifié ou artificiel





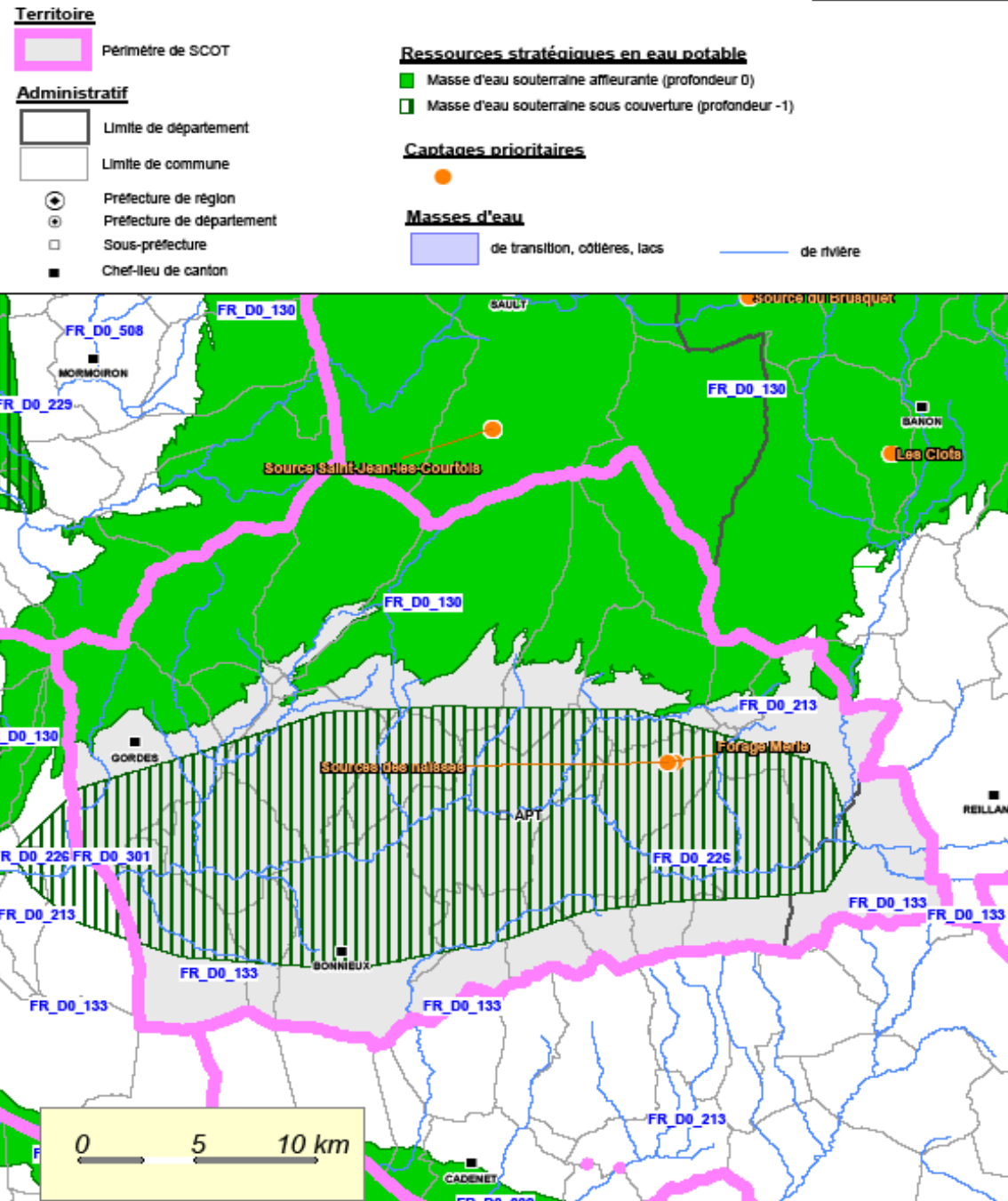
RESSOURCES MAJEURES D'ENJEU DÉPARTEMENTAL À PRÉSERVER POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

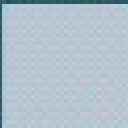
SCOT du Pays d'Apt



Pour mieux prendre en compte les enjeux de l'eau, quelques éléments cartographiques disponibles :

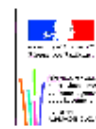
Cartes des **secteurs patrimoniaux**: réservoirs biologiques, ressources majeures AEP, zones à enjeu « migrants »



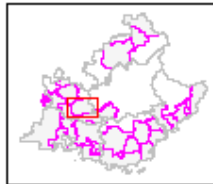


Pour mieux prendre en compte les enjeux de l'eau, quelques éléments cartographiques disponibles :

Cartes des problèmes ciblés par le PdM sur les masses d'eau superficielles



PROBLÈMES "MORPHOLOGIE" ET "FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE" CIBLÉS PAR LE PDM SUR LES MASSES D'EAU SUPERFICIELLES
SCOT du Pays d'Apt



Territoire

Périmètre de SCOT

Administratif

Limite de département

Limite de commune

- Préfecture de région
- Préfecture de département
- Sous-préfecture
- Chef-lieu de canton

Problème 11 : Perturbation du fonctionnement hydraulique

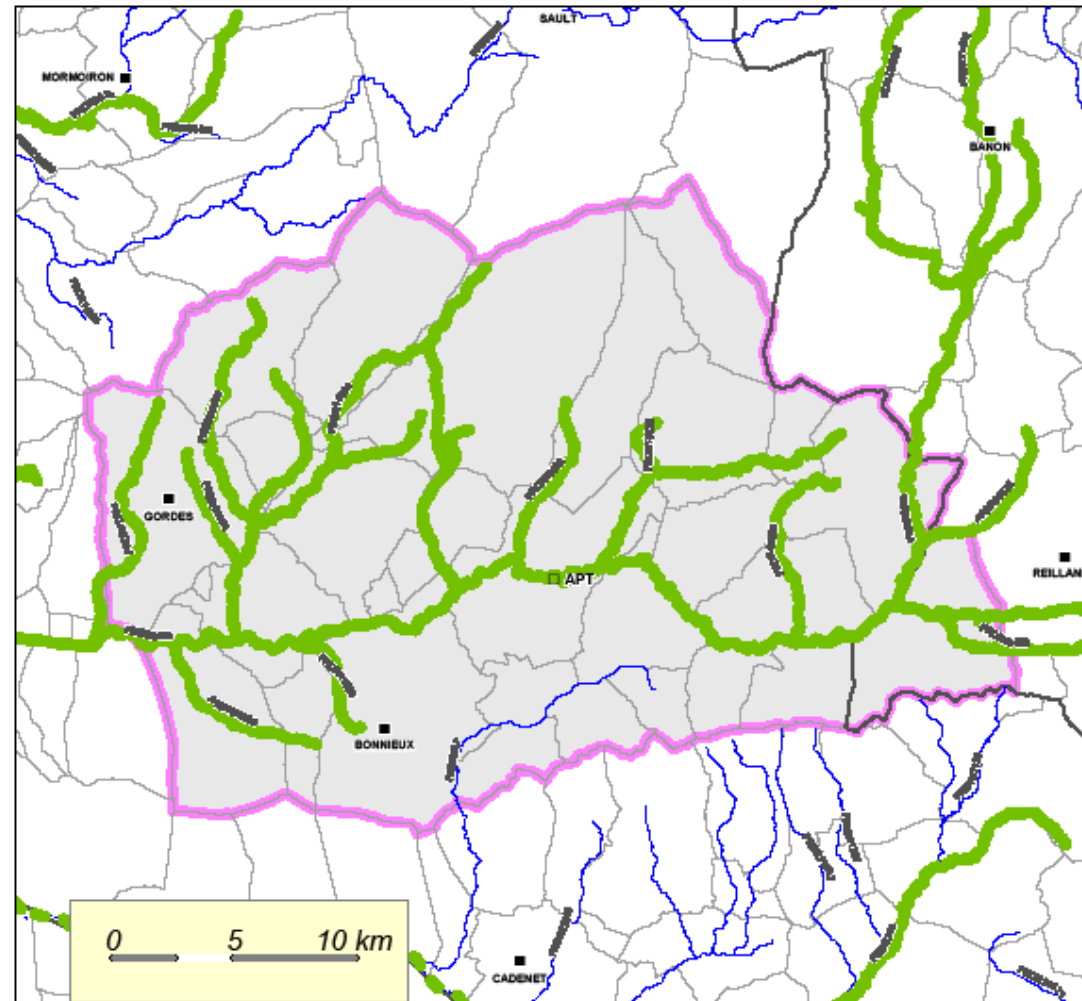
Problème 9 : Détérioration morphologique

Anthropisation des cours d'eau

Naturel
 Fortement modifié ou artificiel

Anthropisation des plans d'eau, eaux côtières et de transition

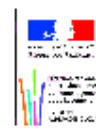
Fortement modifié ou artificiel
 Naturel



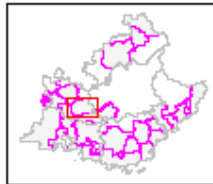
Source : IGN BDCartho-RGC, Agence de l'eau RMC (Validité des données : 04/2011)
 Réalisation : DREAL PACA / STELAC / CIC / Pôle géomatique - CB - 26/07/2011

Pour mieux prendre en compte les enjeux de l'eau, quelques éléments cartographiques disponibles :

Cartes des problèmes ciblés par le PdM sur les masses d'eau superficielles



PROBLÈMES "SUBSTANCES DANGEREUSES" ET "POLLUTION DOMESTIQUE ET INDUSTRIELLE" CIBLÉS PAR LE PDM SUR LES MASSES D'EAU SUPERFICIELLES
SCOT du Pays d'Apt



Territoire
 [Pink outline] Périmètre de SCOT

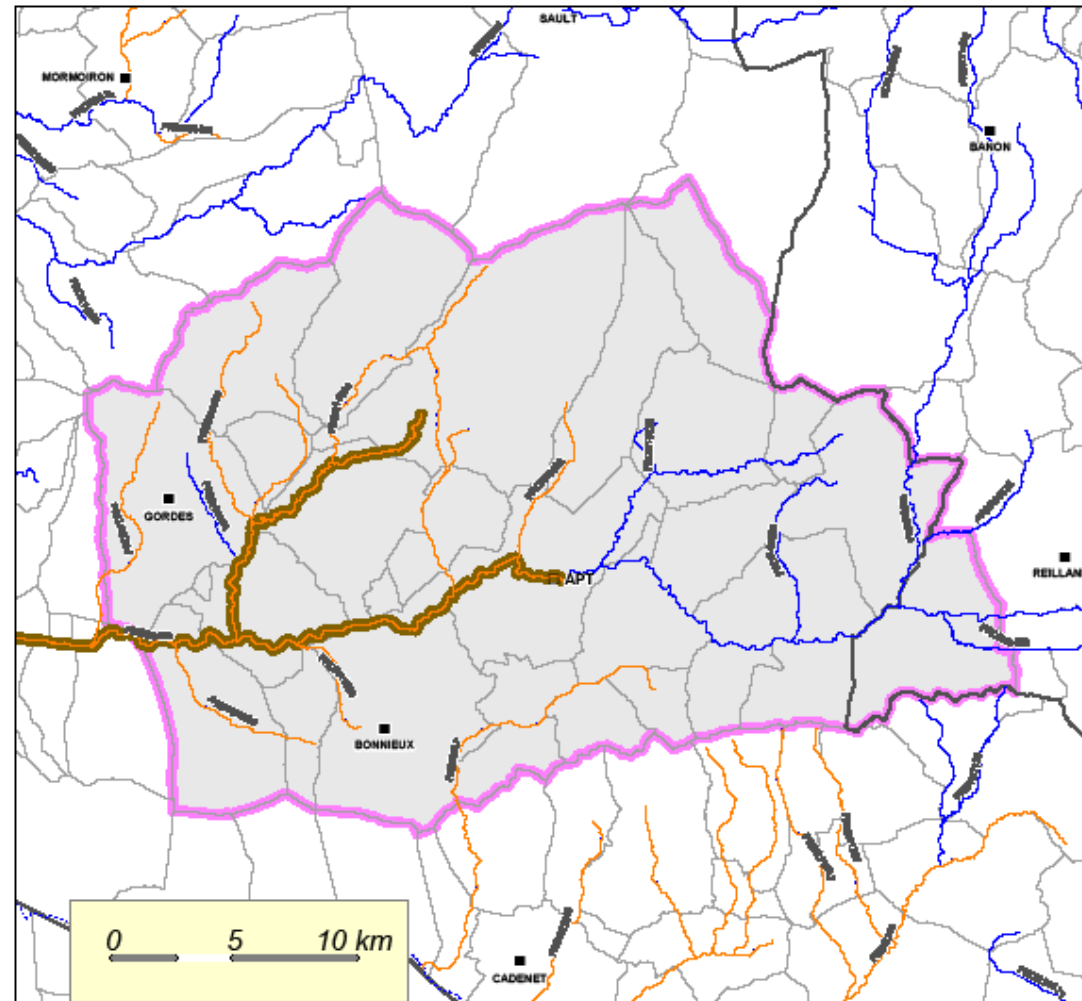
Administratif
 [Black outline] Limite de département
 [Grey outline] Limite de commune
 [Black circle with dot] Préfecture de région
 [Black circle with dot] Préfecture de département
 [Black square] Sous-préfecture
 [Black square] Chef-lieu de canton

Problème 3 : Pollution domestique et industrielle (hors substance dangereuse)
 [Orange dashed line] [Orange solid line]

Problème 6 : substances dangereuses
 [Thick brown line] [Thin brown lines]

Anthropisation des cours d'eau
 [Blue solid line] Naturel
 [Blue dashed line] Fortement modifié ou artificiel

Anthropisation des plans d'eau, eaux côtières et de transition
 [Thick black line] Fortement modifié ou artificiel
 [Thin black line] Naturel



Source : IGN BDCarto-RGC, Agence de l'eau RMC (Validité des données : 04/2011)
 Réalisation : DREAL PACA / STELAC / CIC / Pôle géomatique - CB - 26/07/2011



**Et localement, quelle déclinaison
de la politique de l'eau
dans les bassins versants ?**

9 Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) en PACA

Et

Le SAGE fixe des objectifs et des règles pour une gestion durable de l'eau. La composition et la portée juridique du SAGE ont été définies par la loi du 30 décembre 2006 :

Le plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) et ses documents cartographiques sont opposables à l'administration, le règlement et les documents cartographiques sont opposables aux tiers et aux actes administratifs.

Les documents d'urbanisme (SCOT, PLU et cartes communales) doivent être compatibles ou rendus compatibles avec le SDAGE et les SAGE.

La mise en œuvre d'un SAGE est un travail de longue haleine et dure de 3 à 6 ans en moyenne. Il va suivre successivement 3 phases :

Emergence : Initiative locale, constitution du dossier préliminaire, définition du périmètre, constitution de la CLE

Elaboration (autre appellation "à l'étude") : rédaction du SAGE, instruction et préparation de l'approbation

Mise en œuvre (autres appellations "approuvé" ou "exécution")

Plus d'informations sur le site <http://www.gesteau.fr>

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a défini l'eau comme patrimoine commun de la nation. Elle a également institué 2 outils de planification, les SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau) à l'échelle des grands bassins hydrographiques et les SAGE (schémas d'aménagement et de gestion de l'eau) localement au niveau des sous bassins.

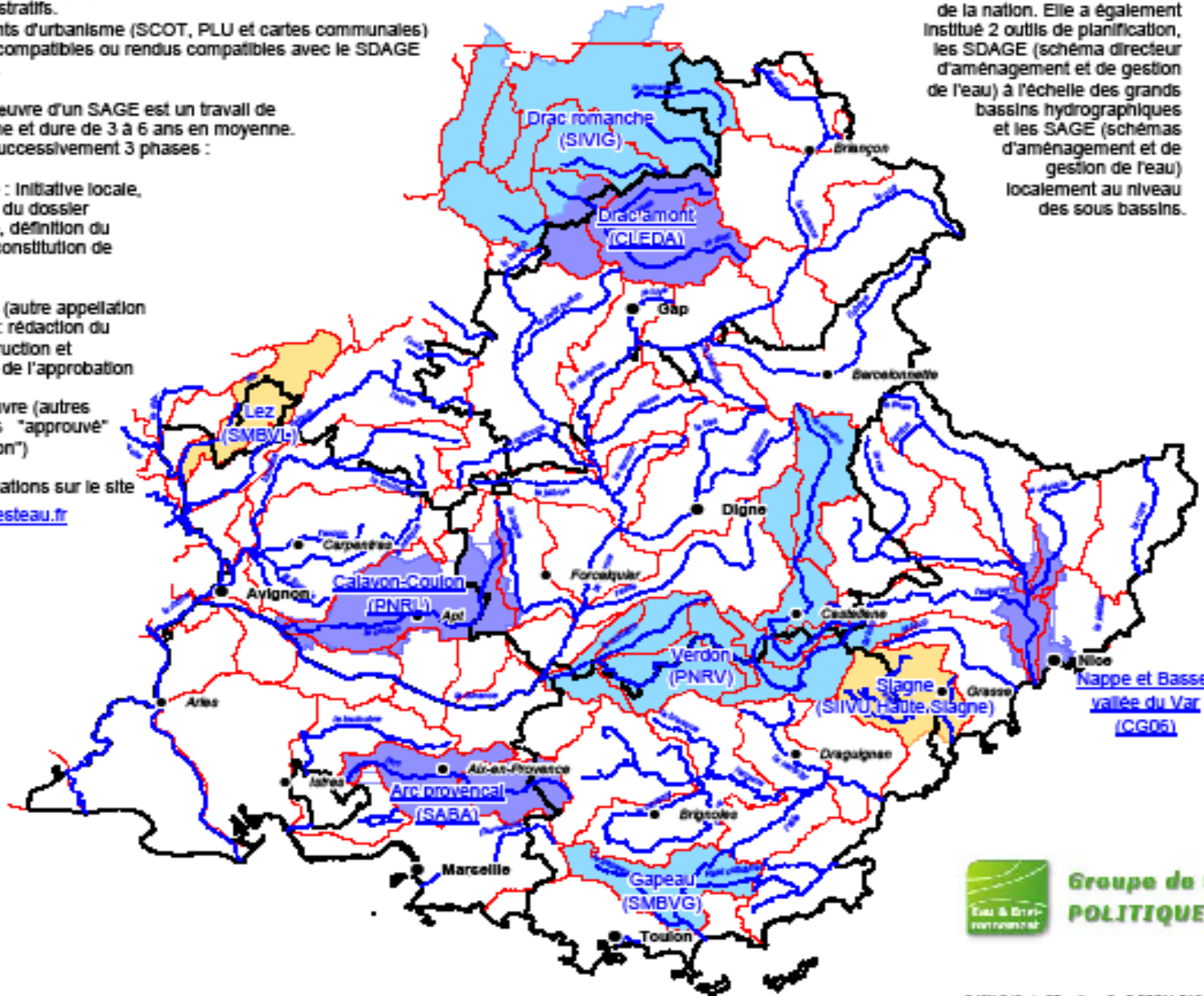
Etat d'avancement

- SAGE en phase d'émergence
- SAGE en phase d'élaboration
- SAGE en phase de mise en oeuvre
- SAGE en cours de révision

Entre parenthèses figure le nom de la structure porteuse du SAGE

- Bassin versant
- Cours d'eau
- Préfecture
- Sous-Préfecture

0 75 km



Des interlocuteurs, une portée juridique, une mise en compatibilité des documents d'urbanisme

Groupe de travail POLITIQUES PARTENARIALES



+ 30 contrats de milieu en PACA

Etat d'avancement des Contrats de Milieu en région PACA

LEGENDE

Contrat de rivière, delta, étang

- Emergence
- Elaboration
- Mise en oeuvre

Contrat de baie

- Emergence
- Elaboration
- Mise en oeuvre

— réseau hydrographique

□ limite régionale

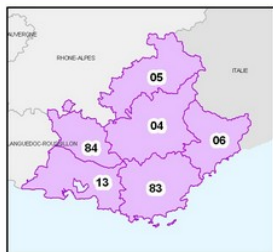
DOC DE TRAVAIL

* Un contrat de milieu suit 4 phases :

- Emergence : rédaction, instruction et approbation du dossier préalable, composition du comité.
- Elaboration : installation et organisation du comité, études complémentaires, élaboration et rédaction du contrat.
- Mise en oeuvre : approbation et signature, mise en oeuvre des actions.
- Achevé : le plan d'actions est terminé.

Les contrats de canaux n'apparaissent pas sur cette carte.

0 10 20 40 Km



Source des données :

Pôle métier Eau et Environnement CRIGE / GTPP

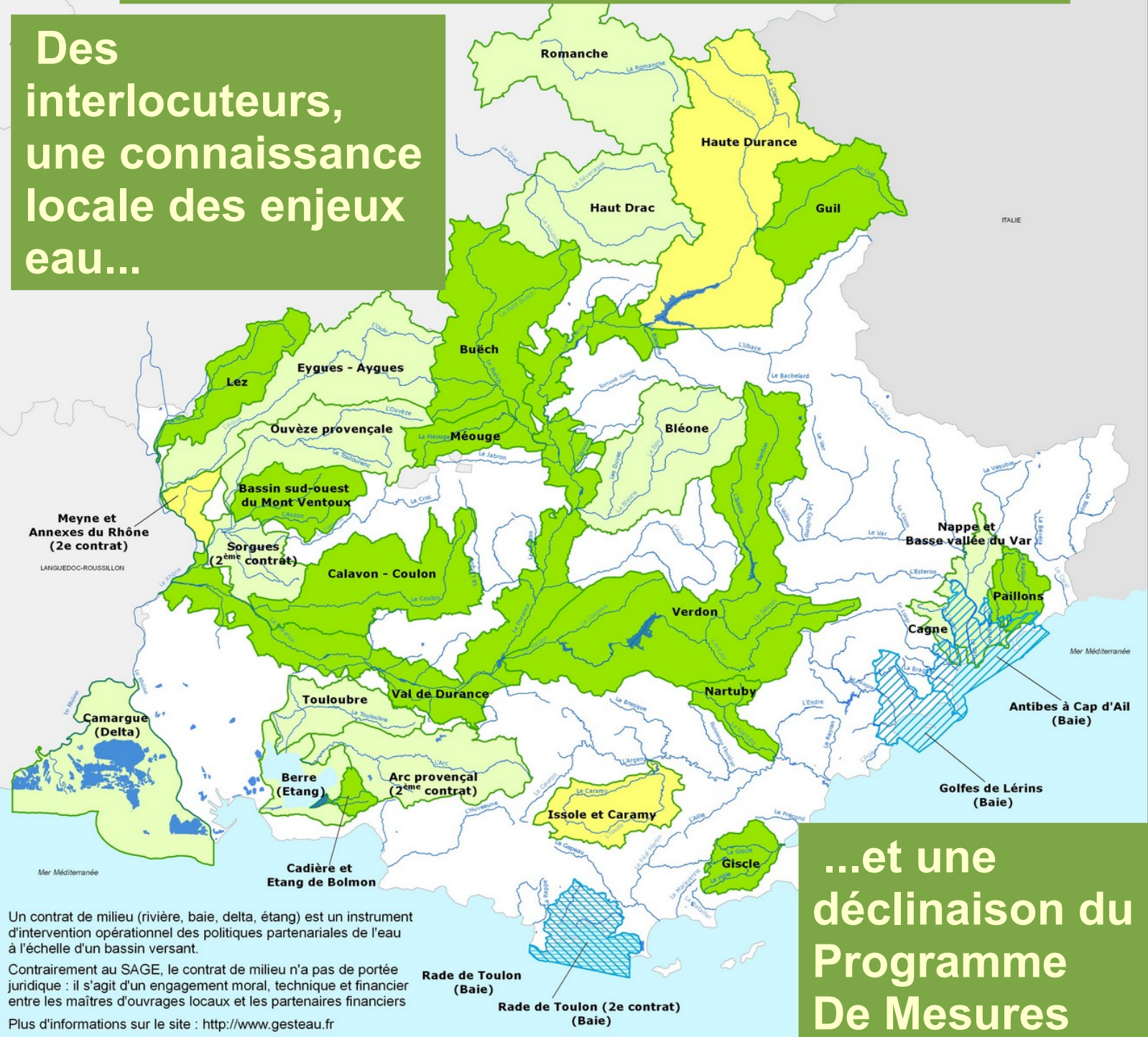
Fonds de carte :

© IGN - BD Carthage v3 / GEOFLA ®

Réalisation : Pôle métier Eau et Environnement - Avril 2011

Pour plus d'informations : www.crig-e-paca.org

Des interlocuteurs,
une connaissance
locale des enjeux
eau...

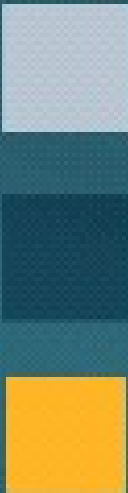


...et une
déclinaison du
Programme
De Mesures

Un contrat de milieu (rivière, baie, delta, étang) est un instrument d'intervention opérationnel des politiques partenariales de l'eau à l'échelle d'un bassin versant.

Contrairement au SAGE, le contrat de milieu n'a pas de portée juridique : il s'agit d'un engagement moral, technique et financier entre les maîtres d'ouvrages locaux et les partenaires financiers

Plus d'informations sur le site : <http://www.gesteau.fr>



**En PACA, des démarches locales
sur l'Eau qui couvrent une grande
partie du territoire**

**↳ Une connaissance et des
interlocuteurs locaux**